



## Caméras de surveillance suite à un vol en supermarché

Par **soph9175**, le **03/01/2013** à **16:32**

Bonjour,

J'ai été repérée, dans un supermarché, par des caméras de surveillance. Le vigile m'a fait payer les produits (90 €) et signé une feuille de signalement avec ma pièce d'identité. Il ne m'a pas expliqué la suite mais j'ai peur qu'il y ait des suites au niveau du commissariat ou du tribunal.

J'ai honte comme je n'ai jamais eu honte et suis malade à l'idée de passer devant la justice d'autant plus que, pour conserver mon emploi, mon casier doit être vierge.

J'ai peur également qu'ils regardent les caméras sur les semaines passées car ça m'est arrivé 2 ou 3 fois mais je suis passée sans souci.

Je ne sais pas ce qu' il m a pris et ne recommencerais jamais, je suis trop mal.

Quelqu'un peut il m aider sur la procédure et ce que je risque ?

Merci beaucoup.

Par **amajuris**, le **03/01/2013** à **17:39**

bjr,

les bandes de vidéo surveillance ne sont pas gardées indéfiniment donc je ne pense pas qu'ils s'amuse à visionner les anciennes.

par contre si vous retournez dans ce supermarché, vous serez connue.

si c'est la première fois, vous aurez sans doute un rappel à la loi par un représentant du procureur mais vous serez sans doute fichée (stic).

cdt

Par **soph9175**, le **03/01/2013** à **17:55**

Merci beaucoup pour votre réponse. J'espère en effet qu'ils ne regarderont pas les anciennes bandes qui ne sont pas si anciennes.

Quel est le délai maximum pour me convoquer ? Pensez vous que je puisse demander à ce que ce ne soit pas noté dans mon casier sinon je perds mon emploi ?

Je suis vraiment paniquée en plus du sentiment de honte.

Merci pour votre aide.

Par **sarah9213**, le **20/01/2013** à **13:34**

Bonjour,

hier j'ai eu le même problème que vous et je sais pas qsq est ma arrivée, et je ne suis pas du-tout fier, et je veux mourir même, j'ai volée dans un supermarché d'un centre commerciale, et a la sortie il m'ont interpellé et j'ai reconnue le fais et j'ai payer ma marchandise avec un procès ( il m'ont doubler la somme et il m'ont pas donner ma marchandise) ,mais je veux savoir s'il vont me signaler au personelle de ce centre commerciale ( le super marcher et les magazines ) comme voleuse ,ou juste le super marcher, par ce que je connais des personne :( et veux savoir s'il vont mètre ma photo avec.

merci d'avance

Par **chocking**, le **11/04/2013** à **14:35**

Bonjour,

moi je viens d'avoir un pb en supermarché et j'en suis encore toute retournée, je vous explique je suis au rayon des maquillages avec mon bébé dans la poussette je regarde je cherche un certain produit je touche je prend un rouge à levres mon téléphone sonne instinctivement je pose le rouge à lévres sur la capote de la poussette et je répond tout en continuant à chercher mon produit et en remettant celui qui était sur ma poussette dans le rayon

ne trouvant pas ce que je cherche je pars et continue mes courses, je passe à la caisse, je paie et là un vigile m'attend à la sortie me disant que c'est pour un contrôle qualité, je le suis on entre dans une piece et la un autre vigile m'attend me demandant ce que j'ai fait du rouge

à lèvres

je lui dis que je l'ai remis dans le rayon il me regarde perplexe et me laisse partir, arrivée à ma voiture il vient me rechercher et me dit vous m'avez mentit je ne vous vois pas le remettre sur la vidéo de surveillance qu'en avez vous fais ? je lui redis que je l'ai reposé dans le rayon peut être pas au bon endroit mais dans le rayon il me soutient et me dit non on ne le voit pas sur la vidéo surveillance veuillez me suivre si vous ne me dites pas ce que vous en avez fais

j'appelle la police

je lui réexplique lui dis qu'il peut me fouiller regarder mes sacs, la poussette la voiture... que je ne l'ai pas il me dit je n'ai pas le droit suivez moi on va appeler la police, je le suis il me fait surveiller par un autre vigile, appelle des tas d'employés pour leur montrer la vidéo revient et me dit on est tous d'accord on ne vous voit pas remettre l'article

là je panique je renverse mon sac à main mes sachets... ils voient bien qu'il n'y a rien mais ne lâchent pas l'affaire ils continuent à me cuisiner en me disant dites moi simplement ce que vous en avez fait vous payez et on en parle plus

le temps passe je ne sais pas quoi faire étant donné que j'ai reposé l'article je ne sais pas quoi leur dire d'autre l'heure tourne je panique mon fils va sortir de l'école je me met à pleurer je ne sais plus quoi faire, la une dame rentre avec un autre vigile elle avait volé des graines de fleur elle dit qu'elle va les payer ils la font payer et c'est tout du coup pour être tranquille je dis moi aussi je vais payer il me dit donnez moi le rouge à levre je lui redis que je ne l'ai pas que je l'ai reposé en rayon ils m'amène dans le rayon me dit choisissez en un j'en prend au pif il m'amène en caisse me fait payer et me donne le rouge à levre

il m'accompagne jusqu'à la sortie je lui dis que je suis choquée d'avoir été traitée ainsi il me dit écoutez on vous voit bien le prendre mais pas le reposer si vous insistez on porte plainte et comme on le voit sur la vidéo vous allez être mal ! Je n'y comprend rien, je suis rentrée chez moi complètement choquée et humiliée, je vais souvent dans ce magasin tout le monde m'a vu et va croire que j'ai volé quelle honte ! Mais que puis je faire pour prouver ma bonne foi ?

**merci**